

DIU Santé tropicale et pathologies du voyageur (STPV)

Ce diplôme Universitaire ouvre une année sur deux en alternance avec le DU Infection par le VIH. Ouverture sur 2026/2027

Objectifs

Cette formation vous donne les informations de base et les conseils pratiques pour :

- L'accueil et la prise en charge, en métropole, d'un patient ayant séjourné en milieu tropical
- L'intégration à une équipe de soins dans un PED, en particulier dans le cadre d'une mission humanitaire

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 80 heures (5 modules de 16h) et se déroule sur 1 an.

Il est dispensé tous les 2 ans.

Chacune des 4 facultés organise un module d'enseignement théorique de deux journées pour l'ensemble des étudiants et un module pratique (travaux pratiques et dirigés) pour les étudiants inscrits sur place.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par :

- Une épreuve d'admissibilité écrite de 2h
- Une épreuve d'admission orale

L'assiduité aux enseignements est exigée pour pouvoir passer les épreuves de contrôle des connaissances.

Contenus

Module 1 : Introduction ; bilharzioses, trypanosomiasés, amibiase, lèpre ; vaccinations en milieu tropical ; SIDA en Afrique et en Asie ; autres MST ; santé maternelle ; problèmes obstétricaux

Module 2 : Hydatidoses, distomatoses, mématodoses, cestodoses, protozooses intestinales, filarioses, hépatites, salmonelloses, shigellose ; diarrhées en milieu tropical ; les médicaments essentiels ; les antiparasitaires

Module 3 : Paludisme, leishmaniose, choléra ; hygiène et logistique en situation de catastrophe ; malnutrition ; atteintes neurologiques en zone tropicale

Module 4 : Tuberculose, peste, rage, arboviroses, fièvre jaune, fièvres virales hémorragiques ; anémies ; hémoglobinopathies ; hyperéosinophilie ; dermatoses tropicales ; vaccinations des voyageurs ; conseils aux voyageurs

Module 5 : TP parasitologie ; TP bactériologie ; TP cas cliniques

Publics et prérequis

- Titulaires d'un diplôme d'État de docteur en médecine
- Titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger
- Internes en médecine
- Docteurs et internes en pharmacie
- Titulaires d'un diplôme d'État en soin infirmier

Les intervenants

Pr L. PIROTH

Tarifs

Droits administratifs :

Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE/ le Ministère

Droits pédagogiques : 850 €

Contacter

MATHIAS VERMARE

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Mathias VERMARE via l'adresse :

Umdpcs02@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85